

Démarche « ville durable » appliquée au projet d'écoquartier de TERGNIER – Quessy centre

**Présentation JDD DREAL jeudi 21 novembre
2013**



Une entrée dans la ville

Assurer le développement de Tergnier
avec la **préservation de l'environnement**
et du **patrimoine**



Valoriser
le **patrimoine historique**
de la ville

Patrimoine
remarquable



Valoriser les fonctions
de production locale

Jardins familiaux
et jardins publics



Encourager
les circuits courts
de distribution



Gestion
des disponibilités
foncières dans
le centre bourg

Densification du quartier
accessible à 5 minutes à pied
de la gare

Créer
des continuités
écologiques entre
espaces naturels

Zone
Natura 2000

Limiter
l'artificialisation
des sols par un
urbanisme maîtrisé

Potentiel
foncier

22/11/2013

DEMARCHE ET PROCESSUS - FAIRE DU PROJET AUTREMENT

Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire.

- Vision partagée du territoire avant de dessiner le projet
- Diagnostic approfondi et à plusieurs échelles + consultation des acteurs locaux
- **Choix du site:** identification des « vides urbains » et quartiers à requalifier à l'échelle de la commune

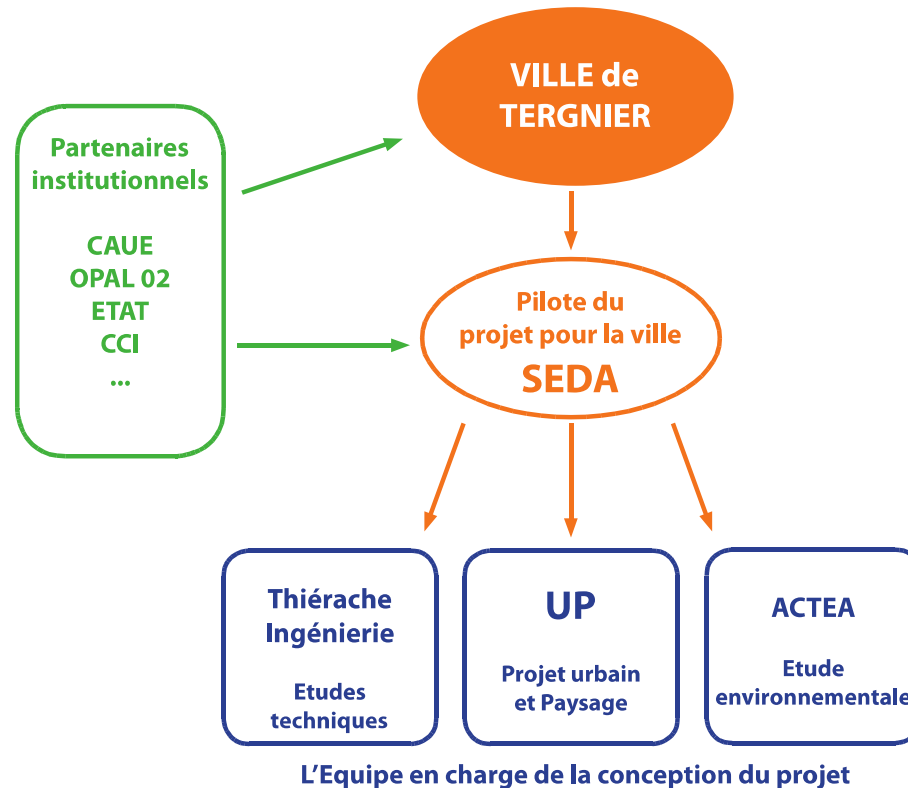


22/11/2013

LOCALISATION DU PROJET
à différentes échelles

DÉMARCHE ET PROCESSUS - FAIRE DU PROJET AUTREMENT

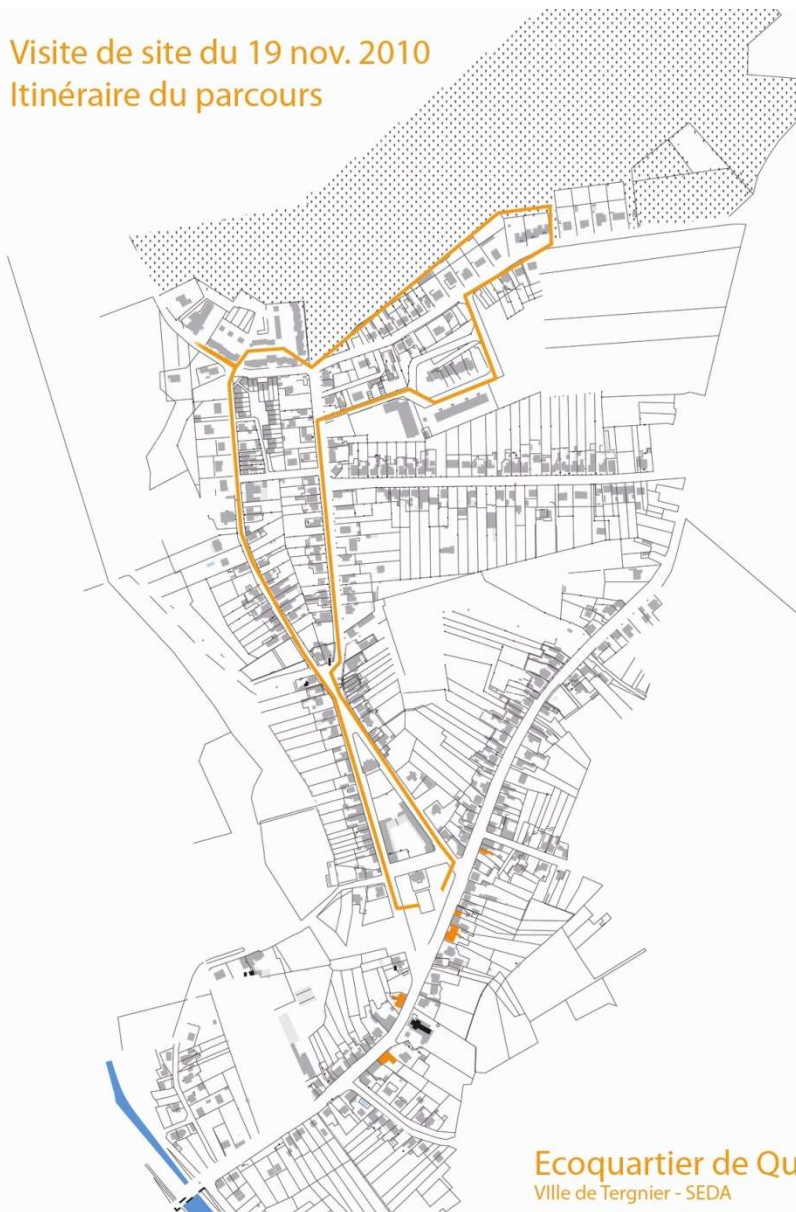
Formaliser et mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance élargie.



- **Ateliers thématiques dans le cadre de la démarche « AEU »**
- Association des acteurs locaux et des services de l'Etat: CAUE, DREAL (faune flore étude d'impact), DDT (police de l'eau, commission urbanisme 22/11/2013)

Ateliers thématiques dans le cadre de la démarche « AEU » pendant le diagnostic

Visite de site du 19 nov. 2010
Itinéraire du parcours



- ATELIER HABITAT
Identification de l'offre, des besoins, des attentes
Objectifs environnementaux des logements
- ATELIER INTEGRATION (S)
Gestion des eaux, des déchets, intégration Paysage/usages
- VISITE DE SITE
- ATELIER CADRE DE VIE
Equipements publics, Offre commerciale
Espaces publics / Aménagement / Transport

Ville élus et techniciens, CCCT, CG, CR, OPAL, Aisne Habitat, Unilogi, ADEME, CAUE, DREAL, DDT, CCI, SIVOM, Chambre d'agriculture, Inspection académique, association de

AUTREMENT

Intégrer l'approche en coût global lors des choix d'investissement.

Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires dans les choix de conception.

- Arbitrage financier sur la base d'un bilan financier prévisionnel à chaque étape de validation (dépenses - recettes de l'opération) + retombées fiscales à long terme
- Question de l'entretien des ouvrages et de la consommation en filigrane au cours de l'avancement du projet, consultation concessionnaires, services techniques...
- Réunion publique, bulletins municipaux, panneaux avec registre en Mairie

22/11/2013

DEMARCHE ET PROCESSUS - FAIRE DU PROJET AUTREMENT

Mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continues.

· **Démarche « AEU »: référentiel de performance** au stade esquisse, mise à jour à chaque étape d'avancement du projet

Cibles	Moyens	Indicateurs	Acteurs
Préservation de la ressource en eau			
Biodiversité et paysage			
Qualité des services et qualité d'usages			
Déplacements			
Utilisation raisonnée du foncier			
Mixité sociale			
Energie et climat			
Déchets			

CADRE DE VIE ET USAGES - AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Travailler en priorité sur la ville existante et proposer une densité adaptée pour lutter contre l'étalement urbain.

- Part importante de **requalification urbaine** du quartier: entrée de ville, rues, logements OPAL...
- Venir terminer le quartier et poser des limites dans l'urbanisation
- De 167 initialement à 225 (voire 250) logements neufs
Densité future du quartier: 35 logt/ha (hors parc)

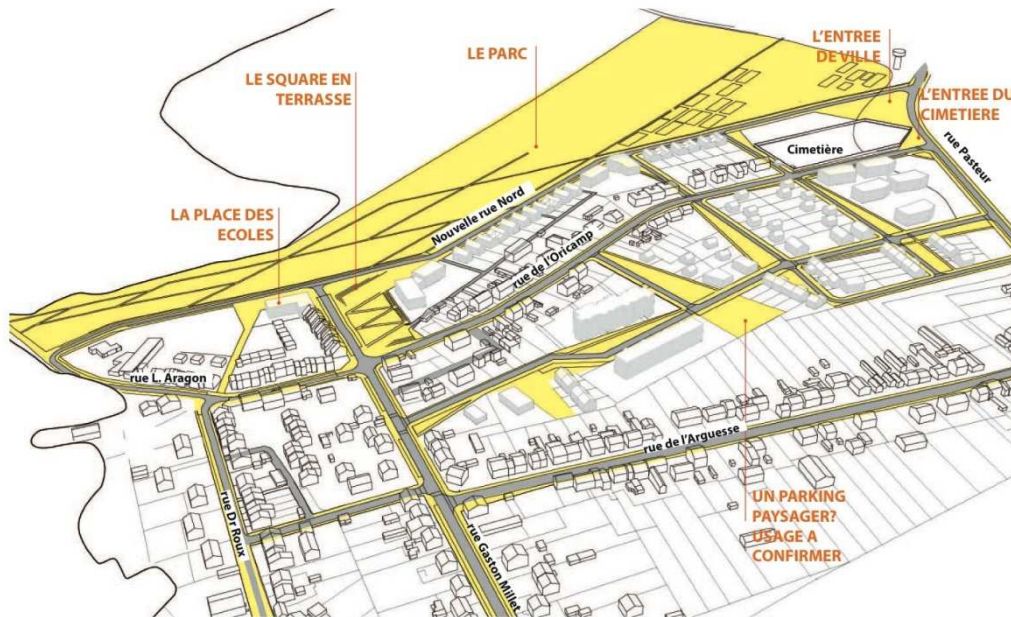
22/11/2013

CADRE DE VIE ET USAGES - AMELIORER LE QUOTIDIEN

Mettre en œuvre les conditions de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité.

Assurer un cadre de vie sain et sûr.

- Programme d'habitat diversifié: individuel, individuel accolé, intermédiaire, collectif, habitat adapté pour les personnes âgées
- Requalification et programme neuf **d'espaces publics** de qualité, lieux de rencontre (placets, loisirs (parc))
- Phasage de l'opération pour accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions



Agence UP

UNE TRAME URBAINE REQUALIFIEE
Des espaces publics rénovés, ouvrant la ville sur le parc

• **Jardins ouvriers et**
22/11/2013
néninière d'insertion

CADRE DE VIE ET USAGES - AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Mettre en œuvre une qualité architecturale et urbaine qui concilie intensité et qualité de vie.

Qualité urbaine: définie par la trame urbaine, le plan masse de l'opération

Traitement des **limites public – privé** par l'aménageur?

Qualité architecturale: reste à définir et à la transcrire dans un cahier de prescriptions architecturales et paysagères à destination des constructeurs. Prévoir une mission « d'architecte conseil » dans la consultation de maîtrise d'œuvre.



22/11/2013

CADRE DE VIE ET USAGES - AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Valoriser le patrimoine local (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du quartier.

L'existant: Un paysage aux ambiances contrastées:

paysage de campagne en frange urbaine, présence (

en entrée de ville, omniprésence de jardins...

Contexte: Tergnier ancienne cité cheminote,
cité jardin Raoul Dautry...

Le projet , son insertion et son identité:

Le quartier paysage -> le parc habité:

- De nombreux espaces verts (noues, parc)



LE NORD DE TERGNIER DEVIENT UN PARC HABITÉ
Une trame verte généreuse

existant



S'APPUYER SUR L'OMNIPRESENCE DES JARDINS
Amplifier le paysage qu'offre la multitude de jardins



Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire.

Favoriser la diversité des fonctions dans l'optique d'un territoire des courtes distances.

Optimiser la consommation des ressources et des matériaux et développer les filières locales et les circuits courts.

- **Pépinière d'insertion socio professionnelle**

- Les jardins ouvriers**

- **Conforter la polarité existante:**

- La place Paul Caille comme centre de vie du quartier (commerces et services, Mairie annexe),

- Ecoles,

- Foyer pour les personnes âgées,

22/11/2013

- Équipements sportifs.



CONFORTER CE QUI EXISTE
Fédérer autour d'une trame urbaine renouvelée

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - DYNAMISER LE TERRITOIRE

Privilégier les mobilités douces et le transport collectif pour réduire la dépendance à l'automobile.

- Pistes cyclables et espaces partagés
- Circuit bus + transport à la demande
(bon de locataires sans voiture)



HIERARCHISER LES VOIES
Redéfinir les principes de desserte du quartier



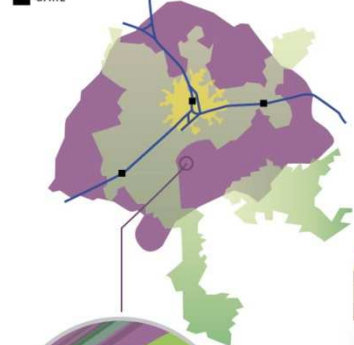
FACILITER LA CIRCULATION DES CYCLES

- Mieux desservir pour un meilleur fonctionnement du quartier
- Hiérarchiser les voies pour canaliser la circulation automobile sur les axes prioritaires

Un aménagement de Tergnier autour du rail

Périmètre d'accessibilité à la gare de Tergnier

- Périmètre auto 15 min
- Périmètre vélo 15 min
- Périmètre d'attractivité de la gare de Tergnier
- GARE



◆ Promouvoir le co-voiturage

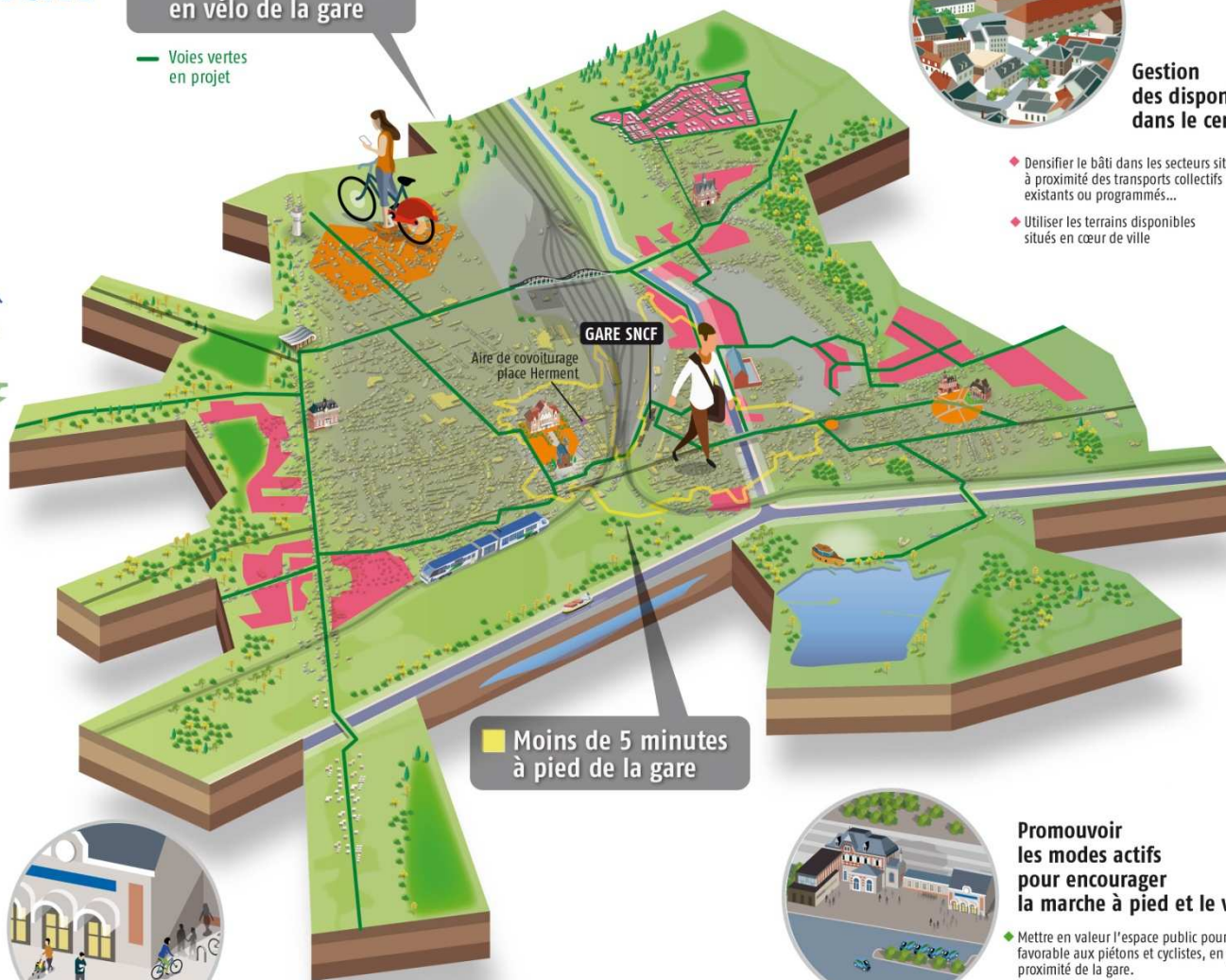
Encourager le développement autour de la gare

- ◆ Développer des services cyclistes de gardiennage et réparation



■ Moins de 15 minutes en vélo de la gare

— Voies vertes en projet



■ Moins de 5 minutes à pied de la gare



Gestion des disponibilités foncières dans le centre bourg

- ◆ Densifier le bâti dans les secteurs situés à proximité des transports collectifs existants ou programmés...
- ◆ Utiliser les terrains disponibles situés en cœur de ville

Promouvoir les modes actifs pour encourager la marche à pied et le vélo

- ◆ Mettre en valeur l'espace public pour le rendre plus favorable aux piétons et cyclistes, en particulier à proximité de la gare.
- ◆ Gérer la circulation en encourageant les déplacements alternatifs à la voiture et en canaliser le transit.
- ◆ Améliorer les continuités cyclables permettrait de développer le report modal en faveur du vélo

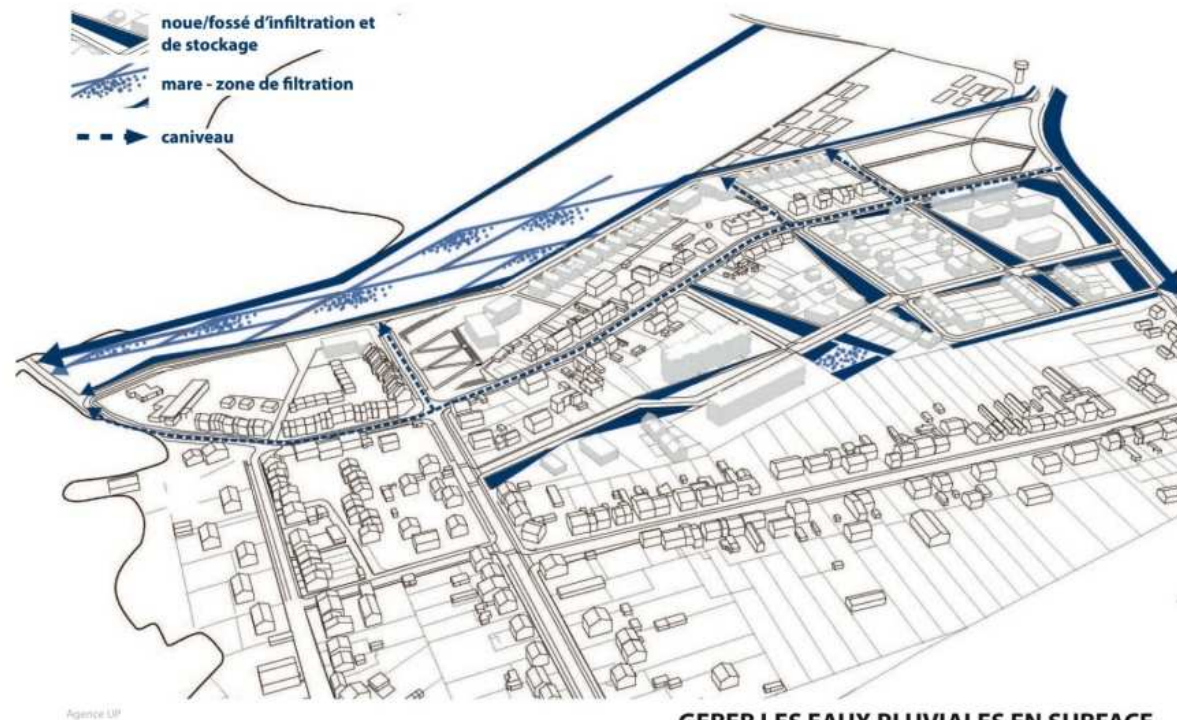


22/11/2013

PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - RÉPONDRE A L'URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements climatiques et aux risques.

- Risque inondation
-> rejet 0 dans le réseau,
100% infiltration
et réutilisation des EP
- Visite avec les élus
et techniciens à
DOUAI :
l'ADOPTA



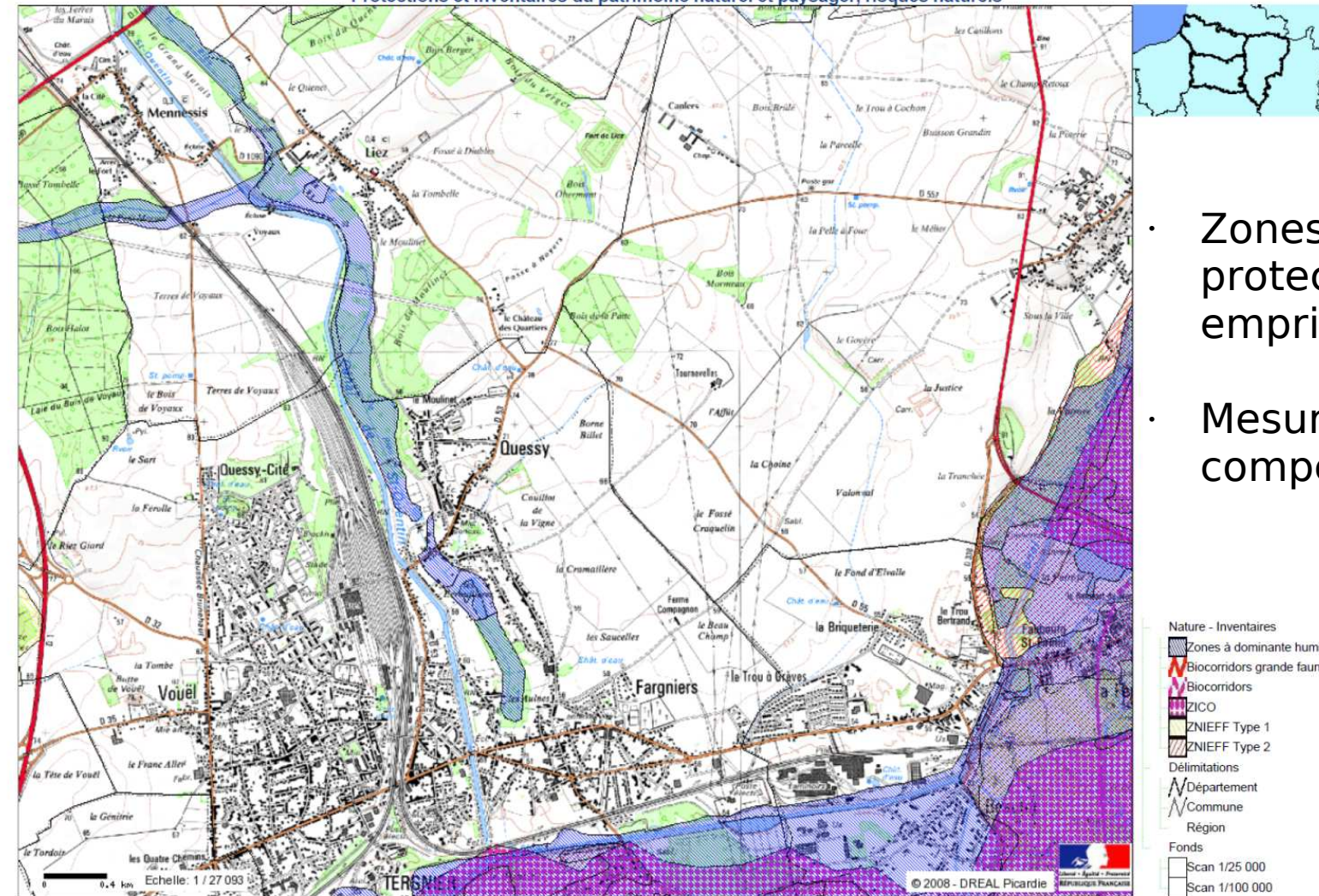
22/11/2013

GERER LES EAUX PLUVIALES EN SURFACE
Les espaces verts ont vocation à conduire, stocker, infiltrer les eaux

PRESERVATION DES RESSOURCES ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - RÉPONDRE A L'URGENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels.

Protections et inventaires du patrimoine naturel et paysage, Risques naturels



- Zones de protection hors emprise projet
- Mesures compensatoires EI

Volonté de la Ville de Tergnier de s'engager dans une démarche de projet de Ville, de labellisation et de partage d'expérience:

- Participation démarche « Urbarail » avec la DREAL

- Participation au concours écoquart'Aisne Wallonie janvier 2013: obtention de la mention spéciale « démarche participative intégrée dans un projet de ville »

- Participation des élus à une visite d'écoquartiers organisée par le CAUE et le SEDPA en octobre 2013



Une entrée dans la ville

Assurer le développement de Tergnier
avec la **préservation de l'environnement**
et du **patrimoine**



Valoriser
le **patrimoine historique**
de la ville

Patrimoine
remarquable



Valoriser les fonctions
de production locale

Jardins familiaux
et jardins publics



Encourager
les circuits courts
de distribution



Densification du quartier
accessible à 5 minutes à pied
de la gare

Créer
des continuités
écologiques entre
espaces naturels

Zone
Natura 2000

Gestion
des disponibilités
foncières dans
le centre bourg

Limitier
l'artificialisation
des sols par un
urbanisme maîtrisé

Potentiel
foncier

22/11/2013